NORME INTERNATIONALE

ISO 3767-2

Quatrième édition
2016-09-01

Tracteurs, matériels agricoles et forestiers, matériel à moteur pour jardins et pelouses — Symboles pour les commandes de l'opérateur et autres indications —

Partie 2: Symboles pour tracteurs et matériels agricoles

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dcaae57-02bb-43e1-b82c-c424b8399b85/iso-3767-2-2016

Tractors, machinery for agriculture and forestry, powered lawn and garden equipment — Symbols for operator controls and other displays —

Part 2: Symbols for agricultural tractors and machinery

Numéro de référence
ISO 3767-2:2016(F)

© ISO 2016

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dcaae37-02bb-43e1-b82c-c424b0399b85/iso-3767-2-2016

DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**
1 Domaine d'application **1**
2 Références normatives **1**
3 Termes et définitions **1**
4 Généralités **2**
5 Couleur **4**
6 Élaboration de nouveaux symboles **4**
7 Adaptation de symboles sous forme d'icônes d'affichage numérique **4**
8 Symboles généraux du matériel agricole **5**
9 Symboles pour tracteurs agricoles **6**
10 Symboles pour équipements et matériels de récolte **19**
11 Symboles pour moissonneuses-batteuses **27**
12 Symboles pour récolteuses de coton **34**
13 Symboles pour récolteuses-hacheuses-chargeuses de fourrage **41**
14 Symboles pour récolteuses de canne à sucre **45**
15 Symboles pour faucheuses-andaineuses **52**
16 Symboles pour pulvérisateurs agricoles **53**
17 Symboles pour presses à balles **60**
18 Symboles pour instruments agricoles **64**
Bibliographie **66**

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dcaae37-02bb-43e1-b82c-c424b0399b85/iso-3767-2-2016

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dcaae57-026b-43e1-b82c-c424b0399b85/iso-3767-2-2016

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers* et SC 14, *Commandes, symboles ou autres indications et manuels d'utilisation pour les opérateurs*.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 3767-2:2008), qui a fait l'objet d'une révision technique. De nombreux nouveaux symboles ont été ajoutés.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 3767 peut être trouvée sur le site internet de l'ISO.

 © ISO 2016 – Tous droits réservés

Tracteurs, matériels agricoles et forestiers, matériel à moteur pour jardins et pelouses — Symboles pour les commandes de l'opérateur et autres indications —

Partie 2: Symboles pour tracteurs et matériels agricoles

1 Domaine d'application

Le présent document normalise les symboles à utiliser sur les commandes de l'opérateur et autres indicateurs sur les tracteurs et les machines agricoles.

NOTE 1 L'ISO 3767-1 couvre les symboles courants applicables à divers types de tracteurs et machines agricoles, de matériel forestier et de matériel à moteur pour jardins et pelouses. L'ISO 3767-3 définit les symboles applicables au matériel à moteur pour jardins et pelouses. L'ISO 3767-4 définit les symboles applicables au matériel forestier. L'ISO 3767-5 définit les symboles applicables au matériel forestier portatif à main.

NOTE 2 Il est possible de se référer à l'ISO 7000 et l'IEC 60417 pour obtenir d'autres symboles couverts par des normes internationales pouvant potentiellement s'appliquer aux tracteurs et machines agricoles.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/8cdcc7-0241-4f3d-b5ba-edition/iso-3767-2-2016

ISO 3767-1:2016, *Tracteurs, matériels agricoles et forestiers, matériel à moteur pour jardins et pelouses — Symboles pour les commandes de l'opérateur et autres indications — Partie 1: Symboles communs*

IEC 80416-1, *Principes de base pour les symboles graphiques utilisables sur le matériel — Partie 1: Création des symboles graphiques pour enregistrement*

ISO 80416-2, *Principes de base pour les symboles graphiques utilisables sur le matériel — Partie 2: Forme et utilisation des flèches*

IEC 80416-3, *Principes élémentaires pour les symboles graphiques utilisables sur le matériel — Partie 3: Guide pour l'application des symboles graphiques*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

ISO et IEC maintiennent les bases de données pour l'utilisation en normalisation sur les adresses suivantes:

— IEC Electropedia: disponible sur www.electropedia.org

— Plateforme de navigation en ligne ISO: disponible sur www.iso.org/obp

© ISO 2016 – Tous droits réservés

3.1
symbole
symbole graphique
figure visuellement perceptible utilisée pour transmettre des informations compréhensibles indépendamment de la langue

Note 1 à l'article: Il peut être reproduit par un dessin, une impression ou tout autre moyen. Les lettres, les caractères numériques et les symboles mathématiques peuvent être employés comme symboles ou éléments de symbole. Pour certaines applications particulières, des groupes de lettres (par exemple, AUTO, STOP) sont utilisés comme symboles ou éléments de symbole.

Note 2 à l'article: Les lettres et les caractères numériques ne sont ni couverts par l'ISO/TC 145/SC 3 ni publiés dans l'ISO 7000 à moins d'être intégrés dans des symboles graphiques.

3.2
icône
icône d'affichage numérique
représentation numérisée (pixélisée) d'un symbole graphique, habituellement utilisée sur un écran électronique reconfigurable ou sur une interface utilisateur graphique

Note 1 à l'article: Un même symbole peut être représenté par plusieurs icônes, chacune ayant une taille, un nombre de pixels ou une colorisation différents.

4 Généralités

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

4.1 Sauf indication contraire dans les articles suivants, les symboles doivent être utilisés conformément au présent document.

4.2 Les symboles sélectionnés, qui sont présentés sous forme de contour dans le présent document, peuvent utiliser un remplissage dans l'utilisation réelle afin de renforcer la clarté de la reproduction et d'améliorer la perception visuelle de l'opérateur, sauf indication contraire notifiée pour les symboles individuels et en conformité avec l'IEC 80416-3.

ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6ucadec7-026b-43e1-b82f-
c42460399b85/iso-3767-2-2016

4.3 Les restrictions propres aux technologies de reproduction et de représentation peuvent nécessiter un épaississement du trait ou d'autres modifications mineures des symboles. De telles modifications sont autorisées si le symbole reste conceptuellement inchangé dans ses éléments graphiques de base et s'il demeure facilement perceptible par l'opérateur.

4.4 Pour améliorer l'apparence et la perceptibilité d'un symbole graphique ou pour le coordonner avec la conception du matériel où il sera apposé, il peut être nécessaire de modifier le symbole tel que décrit dans l'IEC 80416-3 (par exemple, changer l'épaisseur du trait ou arrondir les angles du symbole). Ces modifications sont autorisées sous réserve que les caractéristiques perceptibles essentielles du symbole soient conservées.

4.5 Pour l'utilisation réelle, tout symbole doit être reproduit aussi grand que possible afin d'être facilement perceptible par l'opérateur. Suivre l'IEC 80416-1 pour la taille appropriée des symboles. Il convient que les symboles regroupés dans un indicateur ou sur un ensemble de commandes soient à la même échelle que les repères en coin du symbole d'origine, comme illustré dans le présent document, afin de préserver une bonne relation visuelle entre les symboles. Les symboles doivent être utilisés dans l'orientation représentée dans le présent document, à moins qu'une rotation ou un effet d'image inverse ne soient précisément autorisés pour les symboles individuels.

4.6 La plupart des symboles sont créés en utilisant une approche de montage globale dans laquelle différents symboles et éléments de symbole sont combinés d'une manière logique pour produire un nouveau symbole.

 © ISO 2016 – Tous droits réservés

4.7 Dans certains cas, les symboles peuvent être utilisés de façon conjointe, sans toutefois être combinés dans un symbole composite, afin de véhiculer la même signification que le symbole composite.

4.8 Les symboles ont généralement pour but de remplacer un ou plusieurs termes par une image graphique ayant la même signification pour tous les opérateurs, quelle que soit leur langue maternelle. Pour autant, l'emploi d'un symbole graphique dans le but d'identifier une commande ou un indicateur n'interdit pas d'utiliser des termes en parallèle.

4.9 Si le symbole représente une machine ou des parties d'une machine en vue de côté, la machine doit être présumée comme se déplaçant de la droite vers la gauche dans la zone du symbole. Si le symbole représente une machine ou des parties d'une machine en vue de dessus, la machine doit être présumée comme se déplaçant de bas en haut dans la zone du symbole.

4.10 Les symboles sur les commandes et les indicateurs doivent présenter un bon contraste par rapport au fond. Un symbole blanc ou clair sur un fond noir ou sombre est préférable pour la plupart des commandes. Les indicateurs peuvent utiliser soit un symbole blanc ou clair sur un fond noir ou sombre, soit un symbole noir ou sombre sur un fond blanc ou clair, en fonction de l'alternative offrant la meilleure perception visuelle. Lorsqu'une image de symbole est inversée (par exemple, noir pour blanc et vice versa), cette inversion doit être réalisée sur l'ensemble du symbole.

4.11 Dans le cas de symboles coulés, moulés, appliqués en relief ou gravés sur une surface, les symboles doivent pouvoir être distingués visuellement de la surface quelle que soit la couleur utilisée.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

4.12 Les symboles doivent être situés sur ou à côté des commandes ou des indicateurs qu'ils identifient. Lorsque plusieurs symboles sont nécessaires pour une commande, les symboles doivent être situés, par rapport à la commande, de sorte que le mouvement de la commande vers le symbole produise l'action décrite par ce symbole.

ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dcaae37-02bb-43e1-b82c-8424b0399b85/iso-3767-2-2016

4.13 Les flèches utilisées dans les symboles doivent être conformes aux exigences de l'IEC 80416-2. L'IEC 80416-1 doit être consultée pour les principes généraux de création des dessins originaux de symboles. Il convient de se référer à l'IEC 80416-3 pour obtenir les lignes directrices relatives à l'application des symboles.

4.14 Les numéros d'enregistrement ISO/IEC sont indiqués pour les symboles qui sont enregistrés dans l'ISO 7000 ou l'IEC 60417.

NOTE Les dessins originaux de symboles sont soit approuvés et enregistrés par l'ISO/TC 145/SC 3 et publiés dans l'ISO 7000, soit approuvés et enregistrés par l'IEC/SC 3C et publiés dans l'IEC 60417. Dans certains cas, des symboles modifiés ou adaptés à l'application sont normalisés dans le présent document en lieu et place des dessins originaux enregistrés.

4.15 Lorsque des lettres ou des chiffres sont utilisés dans un symbole, la police utilisée ne doit pas être considérée comme définitive. Il est possible d'appliquer des polices différentes dans la mesure où les lettres et les chiffres demeurent lisibles.

4.16 Les symboles référencés dans le présent document comportent des repères qui marquent les angles du modèle de base carré de 75 mm de côté de l'IEC 80416-1. Les repères d'angle ne font pas partie du symbole, mais sont représentés pour assurer une présentation uniforme de tous les symboles graphiques.

© ISO 2016 – Tous droits réservés

5 Couleur

Lorsqu'elles sont utilisées sur des indicateurs lumineux, les couleurs suivantes doivent avoir la signification indiquée ci-après:

— Rouge: défaut, sérieux dysfonctionnement ou état de fonctionnement nécessitant une attention immédiate;

— Jaune ou ambre: état en dehors des limites normales de fonctionnement;

— Vert: conditions normales de fonctionnement.

6 Élaboration de nouveaux symboles

6.1 Avant d'élaborer un nouveau symbole, il convient de rechercher les symboles déjà normalisés ayant une signification identique ou similaire. L'ISO 7000 et l'IEC 60417 (tous deux disponibles sous forme de base de données) regroupent les symboles internationalement normalisés et peuvent se révéler utiles pour rechercher les symboles appropriés qui ne figurent pas dans l'une des parties de l'ISO 3767 et pour générer des concepts exploitables dans l'élaboration de nouveaux symboles.

6.2 Les nouveaux symboles doivent être élaborés conformément aux principes de l'ISO 3767-1:2016, Annexe A. Il convient également de consulter l'ISO 80416-1 pour connaître les principes généraux de la création de symboles. Les flèches doivent être telles qu'indiquées dans l'ISO 80416-2. Chaque forme de flèche possède une signification bien précise, conformément à l'ISO 80416-2. Il convient de veiller à utiliser la forme de flèche appropriée. Conformément aux directives de l'ISO 3767-1:2016, Annexe A permet d'élaborer des symboles à la forme graphique et au contenu compatibles avec une normalisation internationale et un enregistrement ISO 7000.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dcaae57-02bb-43e1-b82c-c424bc399b85/iso-3767-2-2016

6.3 Les symboles proposés en vue de leur normalisation dans le présent document doivent inclure une brève explication de leur fonction ou utilisation prévue.

NOTE L'IEC 80416-1 utilise le terme « description » pour ce type d'information et fournit des lignes directrices pour la rédaction de descriptions concernant les symboles en attente de normalisation ISO 7000 ou IEC 60417. Les descriptions des symboles normalisés dans le présent document peuvent être utilisées comme exemples.

7 Adaptation de symboles sous forme d'icônes d'affichage numérique

Il est possible d'adapter les symboles afin de les utiliser comme icônes d'affichage numérique sur des unités d'affichage visuel, telles que des indicateurs reconfigurables ou autres indicateurs électroniques. Il convient que ces adaptations respectent les principes de l'ISO 80416-4. Il convient en outre de veiller tout particulièrement à ce que les icônes d'affichage numérique conservent l'impression visuelle du symbole dont elles sont dérivées. Les principes relatifs à l'emploi des couleurs dans les symboles s'appliquent également à l'emploi des couleurs dans les icônes d'affichage numérique.

 © ISO 2016 – Tous droits réservés

8 Symboles généraux du matériel agricole

N°	Symbole graphique	Description/application du symbole	Numéro d'enregistrement ISO/IEC
8.1		**Surface travaillée** Pour indiquer la zone couverte par une machine. Pour identifier la commande pour la spécification d'une zone.	ISO 7000-1657
8.2		**Surface travaillée par heure** Pour indiquer la zone couverte par une machine par heure de fonctionnement.	ISO 7000-1658
8.3		**Itinéraire de travail** Pour indiquer la distance parcourue par une machine pendant son fonctionnement.	ISO 7000-2177
8.4		**Taux d'application par zone, général** Pour indiquer le taux d'application (par exemple, de graines ou d'engrais) par zone.	ISO 7000-3188
8.5		**Dispositif d'immobilisation de la machine** Pour identifier la commande permettant d'immobiliser la machine afin de prévenir tout déplacement imprévu ou non autorisé. Pour indiquer que la machine est à l'état immobilisé.	ISO 7000-3037
8.6		**Surface totale travaillée** Pour indiquer la zone totale couverte par la machine pendant la période donnée.	ISO 7000-3130
8.7		**Surface restante** Pour indiquer la zone qu'une machine doit encore couvrir. La surface restante est obtenue en soustrayant la surface travaillée réelle de la surface totale à couvrir.	ISO 7000-3244

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dcaae37-02bb-43e1-b82c-
0f4f0b3bb2b0/iso-3767-2-2016

9 Symboles pour tracteurs agricoles

N°	Symbole graphique	Description/application du symbole	Numéro d'enregistrement ISO/IEC
9.1		**Tracteur (vue de côté de la machine)** Pour identifier le tracteur vu de côté (de profil). À utiliser comme symbole de base pour l'élaboration de symboles pour tracteurs utilisant une vue de côté (de profil).	ISO 7000-2133
9.2		**Tracteur (vue de dessus de la machine)** Pour identifier le tracteur vu de dessus (en plan). Ce symbole est représenté comme si l'observation du tracteur se faisait par une personne regardant au-dessus de la machine. À utiliser comme symbole de base pour l'élaboration de symboles pour tracteurs utilisant une vue de dessus (en plan).	ISO 7000-2134
9.3		**Tracteur – Sens de déplacement vers l'avant (vue de côté de la machine)** Pour identifier la commande permettant de déplacer le tracteur en marche avant. Pour indiquer que le tracteur se déplace en marche avant.	ISO 7000-1666
9.4		**Tracteur – Sens de déplacement vers l'arrière (vue de côté de la machine)** Pour identifier la commande permettant de déplacer le tracteur en marche arrière. Pour indiquer que le tracteur se déplace en marche arrière.	ISO 7000-1667
9.5		**Tracteur – Sens de déplacement vers l'avant (vue de dessus de la machine)** Pour identifier la commande permettant de déplacer le tracteur en marche avant. Pour indiquer que le tracteur se déplace en marche avant. Ce symbole est représenté comme si l'observation du tracteur se faisait par une personne regardant au-dessus de la machine.	ISO 7000-2135
9.6		**Tracteur – Sens de déplacement vers l'arrière (vue de dessus de la machine)** Pour identifier la commande permettant de déplacer le tracteur en marche arrière. Pour indiquer que le tracteur se déplace en marche arrière. Ce symbole est représenté comme si l'observation du tracteur se faisait par une personne regardant au-dessus de la machine.	ISO 7000-2136

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dcaae37-02bb-43e1-b82c-e424b0399b88/iso-3767-2-2016

 © ISO 2016 – Tous droits réservés

N°	Symbole graphique	Description/application du symbole	Numéro d'enregistrement ISO/IEC
9.7		**Tracteur – Vitesse au sol** Pour identifier l'indicateur de vitesse au sol du tracteur. Pour indiquer la vitesse au sol du tracteur.	ISO 7000-2179
9.8	AUTO	**Tracteur – Vitesse au sol – Commande automatique** Pour identifier la commande d'activation du mode automatique pour la vitesse au sol du tracteur. Pour indiquer que la vitesse au sol du tracteur est en mode de régulation automatique.	ISO 7000-3131
9.9		**Tracteur – Vitesse au sol cible** Pour identifier la commande qui régule la vitesse au sol cible du tracteur. Pour indiquer la vitesse au sol cible du tracteur.	ISO 7000-3132
9.10		**Tracteur – Roues avant motrices** Pour identifier la commande des roues avant motrices du tracteur. Pour indiquer que les roues avant motrices du tracteur sont en mode de fonctionnement normal.	ISO 7000-1663
9.11		**Tracteur – Roues avant motrices – Désactivation ou indisponibilité** Pour identifier la commande de désactivation des roues avant motrices du tracteur. Pour indiquer que les roues avant motrices du tracteur sont désactivées ou indisponibles.	Négation de l'ISO 7000-1663
9.12	AUTO	**Tracteur – Roues avant motrices – Conduite automatique** Pour identifier la commande de fonctionnement automatique des roues avant motrices du tracteur. Pour indiquer que les roues avant motrices du tracteur sont en mode de fonctionnement automatique. L'embrayage et le débrayage se font automatiquement en fonction des conditions de fonctionnement.	ISO 7000-2420
9.13		**Tracteur – Roues avant motrices – Freinage** Pour identifier la commande de freinage des roues avant motrices du tracteur. Pour identifier l'état du système de freinage des roues avant motrices du tracteur. La motricité de l'essieu avant est activée quand les freins sont actionnés alors que la vitesse au sol est supérieure à une limite spécifique.	ISO 7000-2421

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dcaae37-02bb-43e1-b82c-c424b0399b85/iso-3767-2-2016

N°	Symbole graphique	Description/application du symbole	Numéro d'enregistrement ISO/IEC
9.14	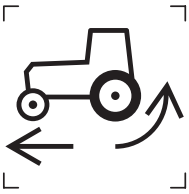	**Tracteur – Patinage des roues** Pour indiquer le degré de patinage des roues, c'est-à-dire la différence entre la vitesse au sol réelle du tracteur et la vitesse au sol impliquée par la vitesse de rotation des roues motrices. Pour identifier la commande de réglage du degré de patinage des roues auquel une indication est fournie ou une action effectuée, que ce soit de façon manuelle ou automatique.	ISO 7000-1665
9.15		**Tracteur – Patinage des roues – Conduite automatique** Pour identifier la commande de fonctionnement automatique du système de patinage des roues du tracteur. Pour indiquer que le système de patinage des roues du tracteur est en mode de fonctionnement automatique.	ISO 7000-3133
9.16	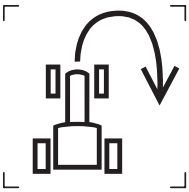	**Tracteur – Virage en fourrière** Pour identifier la commande d'activation d'une séquence programmée d'opérations du tracteur en bout de champ (en fourrière). Pour indiquer l'état de fonctionnement du système de virage en fourrière du tracteur. Ce symbole est représenté comme si l'observation du tracteur se faisait par une personne regardant au-dessus de la machine.	ISO 7000-2801
9.17		**Tracteur – Feux de route auxiliaires** Pour identifier la commande d'activation des feux de route auxiliaires du tracteur.	ISO 7000-2137
9.18		**Tracteur – Système de suspension** Pour identifier la commande du système de suspension du tracteur. Pour indiquer l'état de fonctionnement du système de suspension du tracteur.	ISO 7000-3134
9.19		**Tracteur – Système de suspension – Avant** Pour identifier la commande du système de suspension avant du tracteur. Pour indiquer l'état de fonctionnement du système de suspension avant du tracteur.	ISO 7000-3135
9.20		**Tracteur – Système de suspension – Arrière** Pour identifier la commande du système de suspension arrière du tracteur. Pour indiquer l'état de fonctionnement du système de suspension arrière du tracteur.	ISO 7000-3136

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f8ccd37-4f8b-43e1-b82c-8424bb59b8b5/iso-3767-2-2016

 © ISO 2016 – Tous droits réservés

N°	Symbole graphique	Description/application du symbole	Numéro d'enregistrement ISO/IEC
9.21		**Tracteur – Système antitangage** Pour identifier la commande d'activation du système antitangage du tracteur, qui ajuste dynamiquement le système de suspension pour améliorer la tenue de route sur les terrains accidentés. Pour indiquer l'état de fonctionnement du système antitangage du tracteur.	ISO 7000-3137
9.22		**Bras de relevage** Pour identifier la commande du bras de relevage d'une machine; le bras de relevage permet de relever ou d'abaisser l'instrument ou l'équipement fixé sur le tracteur. Pour indiquer l'état de fonctionnement du bras de relevage. La mention ISO 7000-2133 (voir 9.1) peut être apposée à gauche de ce symbole. La ligne horizontale peut être supprimée si la signification du symbole reste claire en contexte. Pour l'attelage avant (bras de relevage), utiliser une image inversée (voir 9.30).	ISO 7000-1566
9.23		**Bras de relevage – Vers le haut – Bras de relevage – Position relevée** Pour identifier la commande de levage du bras de relevage. Pour indiquer que le bras de relevage est en cours de relevage ou est en position relevée (vers le haut). La mention ISO 7000-2133 (voir 9.1) peut être apposée à gauche de ce symbole. La ligne horizontale peut être supprimée si la signification du symbole reste claire en contexte. Pour l'attelage avant (bras de relevage), utiliser une image inversée (voir 9.31).	ISO 7000-1567
9.24	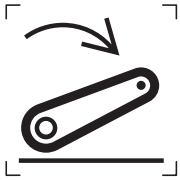	**Bras de relevage – Vers le bas – Bras de relevage – Position abaissée** Pour identifier la commande d'abaissement du bras de relevage. Pour indiquer que le bras de relevage est en cours d'abaissement ou est en position abaissée (vers le bas). La mention ISO 7000-2133 (voir 9.1) peut être apposée à gauche de ce symbole. La ligne horizontale peut être supprimée si la signification du symbole reste claire en contexte. Pour l'attelage avant, utiliser une image inversée (voir 9.32).	ISO 7000-1568

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dcaae37-02bb-43e1-b82c-0124b3b9d3b/iso-3767-2-2016

N°	Symbole graphique	Description/application du symbole	Numéro d'enregistrement ISO/IEC
9.25		**Bras de relevage – Libre** Pour identifier la commande permettant le relevage ou l'abaissement du bras de relevage en fonction du contour du sol sur lequel ou à travers lequel se déplace l'instrument ou l'équipement fixé au bras de relevage. Pour indiquer que le bras de relevage est à l'état libre. La mention ISO 7000-2133 (voir 9.1) peut être apposée à gauche de ce symbole. Pour l'attelage avant (bras de relevage), utiliser une image inversée (voir 9.33).	ISO 7000-1660
9.26	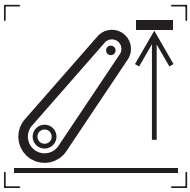	**Bras de relevage – Limite supérieure** Pour identifier la commande qui permet de régler la hauteur maximale à laquelle un instrument peut être soulevé par le bras de relevage. Pour indiquer que le bras de relevage est relevé à sa hauteur maximum. La mention ISO 7000-2133 (voir 9.1) peut être apposée à gauche de ce symbole. La ligne horizontale peut être supprimée si la signification du symbole reste claire en contexte. Pour l'attelage avant (bras de relevage), utiliser une image inversée (voir 9.34).	ISO 7000-2178
9.27		**Bras de relevage – Limite inférieure** Pour identifier la commande qui permet de régler la hauteur minimale à laquelle un instrument peut être abaissé par le bras de relevage. Pour indiquer que le bras de relevage est abaissé à sa hauteur minimum. La mention ISO 7000-2133 (voir 9.1) peut être apposée à gauche de ce symbole. La ligne horizontale peut être supprimée si la signification du symbole reste claire en contexte. Pour l'attelage avant (bras de relevage), utiliser une image inversée (voir 9.35).	ISO 7000-3189
9.28	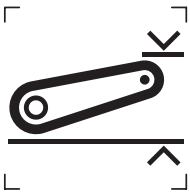	**Bras de relevage – Contrôle de profondeur – Profondeur maximale** Pour identifier la commande qui permet de régler la profondeur maximale de déplacement du bras de relevage lorsque l'instrument ou l'équipement est en cours de fonctionnement. Pour indiquer le réglage de profondeur maximale de la commande de profondeur du bras de relevage. La mention ISO 7000-2133 (voir 9.1) peut être apposée à gauche de ce symbole. Pour l'attelage avant (bras de relevage), utiliser une image inversée (voir 9.36).	ISO 7000-3190

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/ccdac37-02bb-43e1-b82c-c424b0399b85/iso-3767-2-2016

 © ISO 2016 – Tous droits réservés

N°	Symbole graphique	Description/application du symbole	Numéro d'enregistrement ISO/IEC
9.29	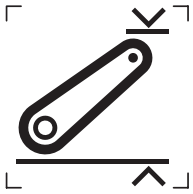	**Bras de relevage – Contrôle de profondeur – Profondeur minimale** Pour identifier la commande qui permet de régler la profondeur minimale de déplacement du bras de relevage lorsque l'instrument ou l'équipement est en cours de fonctionnement. Pour indiquer le réglage de profondeur minimale de la commande de profondeur du bras de relevage. La mention ISO 7000-2133 (voir 9.1) peut être apposée à gauche de ce symbole. Pour l'attelage avant (bras de relevage), utiliser une image inversée (voir 9.37).	ISO 7000-3191
9.30	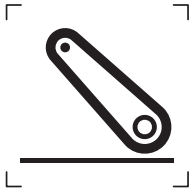	**Attelage avant (bras de relevage)** Pour identifier la commande du bras de relevage d'une machine; le bras de relevage permet de relever ou d'abaisser l'instrument ou l'équipement fixé sur le tracteur. Pour indiquer l'état de fonctionnement du bras de relevage. La mention ISO 7000-2133 (voir 9.1) peut être apposée à droite de ce symbole. La ligne horizontale peut être supprimée si la signification du symbole reste claire en contexte. Pour l'attelage arrière (bras de relevage), utiliser l'ISO 7000-1566 (voir 9.22).	Image inversée de l'ISO 7000-1566
9.31		**Attelage avant (bras de relevage) – Relevage (vers le haut)** Pour identifier la commande de levage de l'attelage avant (bras de relevage). Pour indiquer que l'attelage avant (bras de relevage) est en cours de relevage ou est en position relevée (vers le haut). La mention ISO 7000-2133 (voir 9.1) peut être apposée à droite de ce symbole. La ligne horizontale peut être supprimée si la signification du symbole reste claire en contexte. Pour l'attelage arrière (bras de relevage), utiliser l'ISO 7000-1567 (voir 9.23).	Image inversée de l'ISO 7000-1567

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 3767-2:2016
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8dcaae37-02bb-43e1-b82c-e424b0399b85/iso-3767-2-2016